

ASSEMBLÉE NATIONALE
7 mai 2025

SOINS PALLIATIFS ET D’ACCOMPAGNEMENT - (N° 1281)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 534

présenté par

Mme Robert-Dehault, Mme Hamelet, M. Dufosset, M. Rambaud, M. Giletti, Mme Rimbert,
M. Golliot, Mme Pollet, Mme Martinez, Mme Laporte, M. Michoux, M. Tonussi, M. Villedieu,
Mme Blanc, Mme Mélin, Mme Levavasseur, M. Amblard, Mme Dogor-Such, Mme Lechon,
M. Evrard, M. Beaurain, M. Ballard, Mme Bamana, M. Chudeau, M. Florquin, M. Allegret-Pilot,
M. Frappé, M. Gabarron, M. Lioret, Mme Bouquin, M. Bentz, M. Le Bourgeois, M. Jolly,
Mme Joubert, M. Blairy, Mme Colombier et M. Christian Girard

ARTICLE 7

Compléter l’alinéa 8 par les mots :

« et de soins palliatifs ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence.